

Rapport d'analyse Page 1 / 2  
Edité le : 06/06/2024

MAIRIE DE SAINT MARCEL  
M. Philippe CARRIER

84 rue de la mairie  
Pomblière  
73600 ST MARCEL

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	SLA24-9484	<b>Référence contrat :</b>	SLAC24-868 / SLAT24-3592
<b>Identification échantillon :</b>	<b>SLA2406-3988-1</b>		
<b>Origine :</b>	Réservoir eau potable - avant traitement EVIER sous sol 326 hameau montmagny		
<b>Point Client :</b>	EP01		
<b>Département/Commune :</b>	73 / ST MARCEL		
<b>Nature:</b>	<b>Eau à la production</b>		
<b>Prélèvement :</b>	- Prélevé le 03/06/2024 à 13h49 Réceptionné le 03/06/2024 à 15h21 Prélevé et mesuré sur le terrain par / JOURDAINE Antoine Savoie Labo Prélèvement Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de Début d'analyse 04/06/2024 09:07:31

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>							
Désinfection du point de prélèvement	Flamme	-	Observation				
Outil de prélèvement	Mains désinfectées	-	Observation				
Temps de purge	3.00	min	Observation				
Type de robinet	Mitigeur	-	Observation				
Type d'installation	Lavabo/Evier	-	Observation				
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation				
Couleur (apparente) (in situ)	Acceptable	-	Analyse qualitative	NF EN ISO 7887 Meth. A			
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C			
<b>Analyses physicochimiques</b>							

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Analyses physicochimiques de base</b>							
Longueur du trajet optique	10	mm	Spectrophotométrie	Méth. interne CH-MO-057			
Transmittance UV à 253.7 nm (%)	99.5	%	Spectrophotométrie	Méth. interne CH-MO-057			
Transmittance UV à 253.7 nm (Absorbance)	0.002	-	Spectrophotométrie	Méth. interne CH-MO-057			
<b>Métaux</b>							
Fer total	< 2	µg/l Fe	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2		200#	
Manganèse total	< 0.5	µg/l Mn	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2		50#	

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

**Eau conforme aux références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.**

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

Aucéanne MIRAMONT  
Responsable adjointe laboratoire



**point prélevé**

